

RECRUTEMENT DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS,  
SOCIAUX, DE SANTÉ, D'ENCADREMENT ET DES BIBLIOTHÈQUES,  
concours et examens professionnels nationaux  
- session 2016 -

**OUVERTURE DES REGISTRES D'INSCRIPTION**

du jeudi 10 septembre à partir de 12h  
au jeudi 15 octobre 2015, 17h (heure de Paris) :

**Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) - JO du 18 juillet 2015 -**

- **concours interne ET concours réservé d'attaché d'administration de l'Etat** pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **concours interne de conseiller technique de service social** des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal** d'administration de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **concours unique de médecin de l'éducation nationale**
- **concours réservé de médecin de l'éducation nationale**

**Personnels des bibliothèques - JO du 18 juillet 2015 -**

- **CONCOURS EXTERNES ET INTERNES**
  - de bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale ET de classe supérieure
  - de bibliothécaire
  - de conservateur
- **EXAMENS PROFESSIONNELS** pour l'avancement au grade de **bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ET de classe exceptionnelle**
- **EXAMEN PROFESSIONNALISÉ RÉSERVÉ pour le recrutement de**
  - bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale
  - bibliothécaire
  - conservateur des bibliothèques
  - magasinier des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Concours de recrutement de personnels d'encadrement**

- **CONCOURS**
  - de personnels de direction (*JO du 30 juillet 2015*)
  - d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (*JO du 1er août 2015*)
  - d'inspecteurs de l'éducation nationale (*JO du 1<sup>er</sup> août 2015*)

Avis de concours

## - MODALITÉS D'INSCRIPTION -

### ***Inscription uniquement par INTERNET :***

- **Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) :** <http://www.education.gouv.fr/siac3>
- **Personnels des bibliothèques :** <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>
- **Personnels d'encadrement :** <http://www.education.gouv.fr/siac4>

*IMPORTANT : tant que le numéro d'inscription n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, le candidat doit reprendre la totalité de la procédure.*

### **Recommandations aux candidats avant de procéder à l'inscription :**

- vérifier qu'ils remplissent les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)) ;
- s'inscrire soi-même ;
- ne pas attendre les derniers jours.

*A l'issue de la période d'inscription, un courrier et une liste des pièces justificatives à produire sont adressés à chaque candidat, rappelant les caractéristiques de son inscription et son numéro d'inscription.*

***Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : rectorat de Dijon – DEC3 – bureau des concours – 2G rue général Delaborde – 21019 DIJON cedex***

- **Personnels de bibliothèques, d'encadrement et médecins : 03 80 44 86 40**
- **Personnels administratifs et sociaux : 03 80 44 85 67**